INTERVENTION DE MONSIEUR NORBERT HEINTZ

Pour répondre brièvement aux questions qui ont été soumises aux intervenants, je dirai qu'une intégration des enfants handicapés dans l'enseignement primaire normal est possible et souhaitable, si l'on respecte certaines conditions:

a) il faut savoir créer les conditions permettant d'accueillir des élèves handicapés dans les classes normales.
Comme les enfants handicapés relèvent de l'éducation différenciée je pourrais m'imaginer qu'un enseignement différencié et par la même individualisé et centré sur l'enfant handicapé, puisse porter ses fruits dans l'enceinte d'une classe normale;

b) Comme notre personnel enseignant n'est pas préparé à cette lourde tâche, il faut absolument, pour garantir le succès d'une telle intégration, que du personnel supplémentaire spécialisé soit engagé et intégré dans les classes normales.
Pendant 2 années j'avais la chance de pouvoir suivre une telle expérience dans la Ville de Luxembourg, et je prierai, Madame Rita HURST, ci-présente, et fortement engagée dans cette expérience-pilote de nous en communiquer les détails.
" Malheureusement cette expérience d'intégration, qui sans nul doute a porté ses fruits au cours des années, a été brusquement interrompue par les nouvelles lois donnant accès aux différents métiers. En effet, par l'introduction de la 9e filière III, conditio sine qua non, pour pouvoir préparer un certificat d'aptitude professionnelle, on a barré l'accès à ce certificat aux jeunes handicapés mentaux de notre pays.
Je suis personnellement d'avis, qu'un des buts de cette table ronde devrait être d'essayer de faire redresser cet état de chose qui défavorise nos stagiaires. Au cours des années passées nous avons en effet réussi à placer la quasi totalité de nos candidats ayant réussi l'examen pour le CAP ou le CCM.
Je vous promets que le groupe de travail, "éducation et formation" fera une analyse approfondie de vos suggestions et qu'il transmettra vos désidérata et vos propositions dans les meilleurs délais aux responsables du Ministère de l'Education Nationale et des Communautés Européennes. "